

Fiche d'inscription

N° inscription :							
Madame / Mademoiselle 🏻	Monsieur \square						
NOM :							
Prénom :							
Nationalité : Lao □ Autre :	•••••	•					
Date de Naissance		Ville/Pays :					
Téléphone Portable : 0 2	2 0			7			
Whatsapp (si différent) :]		
E-mail ou Facebook :]
Adresse :							
MODE DE PAIEMENT : VIREME							
ATELIERS DE FRANÇAIS EN LIG	NE - TARIF : 700) 000 LAK (tarif rédu	ıit étudian	ts : 400 0	00 LAK	()	
• DEBUTANT (A1+) :	A1A Oral □	A1B Grammaire [_				
• ELEMENTAIRE (A2):		A2B Grammaire [
INTERMEDIAIRE (B1)				Revue d			
• AVANCE (B2) :	B2A Oral	B2B Grammaire D	☐ B2F	R Revue d	e press	se 📙	
COURS DE LAO EN LIGNE – TAI	RIF : 800 000 LA	ıK - Lao 1 (20h) : - La	ao 2 (20h)	:			

CONDITIONS GENERALES

PAIEMENT DES COURS EN LIGNE

- 1. Les droits d'écolage aux ateliers doivent être réglés en totalité avant le début des cours, par virement ou au guichet de la Banque Franco-Lao.
- 2. Sauf exception, les cours sont limités à 12 étudiants par classe. Seul le paiement intégral permet de réserver une place dans un groupe.

POLITIQUE DES COURS

- **3.** Un test de placement gratuit est procuré par l'IFL, aux heures fixées, afin de décider quel est le cours le plus adapté. L'IFL se réserve le droit de refuser une inscription à un cours dont il ne juge pas le niveau approprié. Un test de placement flexible et payant est également proposé.
- **4.** Si un professeur ne peut pas assurer son cours en raison d'une maladie ou de motifs personnels, l'IFL fera tout son possible pour trouver un remplaçant à l'heure du cours. En cas d'impossibilité, l'IFL se réserve le droit de remplacer le cours un autre jour.
- 5. Si un cours n'est pas adapté, le transfert vers un autre groupe approprié est possible au cours de la même session.
- 6. L'IFL se réserve le droit de refuser ou de révoquer une inscription si de fausses informations ont été données par l'apprenant.
- 7. Les apprenants sont responsables de leurs biens ; l'Institut ne peut être tenu responsable de leur perte ni de dommages causés.
- 8. Toute plainte / suggestion peut être envoyée par écrit à la direction des cours (cours@if-laos.org) ou au secrétariat (info@if-laos.org).

DEMANDES DE REMBOURSEMENT

- **9.** Les apprenants sont invités à réfléchir à leur engagement avant de s'inscrire. Les droits d'écolage ne sont pas remboursables, sauf sur demande écrite pour motifs de force majeure, envoyée à <u>accueil@if-laos.org</u>.
- **10.** Aucun remboursement total ou partiel ne peut être accordé pour des cours non suivis ou dans le cas où l'apprenant souhaite arrêter en cours de session, sauf cas de force majeure (santé, avec certificat médical, mutation professionnelle...).
- **11.** L'IFL se réserve le droit de supprimer des cours en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits. Les droits d'écolage seront alors remboursés en entier. L'IFL peut aussi proposer à l'apprenant un cours alternatif (de groupe ou individuel) qui améliore ses compétences.

DATE:	SIGNATURE :